

Procès-verbal
de la réunion du conseil d'établissement
du 15 mai 2024, à 19 h à l'école du Chêne

Personnes présentes :

Lysanne Bourguignon
Michaël Beudet
Marie-Pier Lepage
Véronique Dubois
Fanny St-Onge

Laurie St-Onge
Clara Daigle
Marie-Pier Gauron
Johannie Beurivage
Marie-Christine Bergeron-Laroche

1. Préliminaires

1.1 Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19h03.

1.2 Présence et vérification du quorum

2. Secrétariat

Madame Marie-Christine Bergeron-Laroche se propose comme secrétaire.

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Michaël Beudet fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Fanny St-Onge propose que celui-ci soit adopté. Cette proposition est appuyée par madame Marie-Pier Gauron et adoptée à l'unanimité.

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 24 avril 2024

Il n'y a pas de modification à apporter au procès-verbal.

Monsieur Michaël Beudet revient sur le dos d'âne qui ne peut pas être installé dans la rue de l'École devant l'école du Chêne. Selon la réglementation de la municipalité, la rue n'est pas assez longue pour en mettre un, autre chose sera mis afin d'aider à réduire la vitesse des automobilistes.

Le procès-verbal est adopté par madame Marie-Pier Lepage, appuyé par madame Clara Daigle et adopté à l'unanimité.

2.3 Suivis au procès-verbal

Aucun suivi.

3. Questions du public

Aucune question.

4. Consultations/décisions

4.1 Photos scolaires Berge-Chêne-Falaise

Madame Lysanne Bourguignon mentionne que la photographe a été réservée pour l'an prochain. La photo scolaire aura lieu le 10 (Chêne et fratrie) et 11 (Berge et Falaise) septembre 2024.

4.2 Approbation-montant maximum pour la facturation aux parents

Madame Lysanne Bourguignon propose de reconduire le montant maximum à 80\$ pour la facturation aux parents. Cela permet d'avoir un montant suffisant pour acheter un cahier supplémentaire s'il manque un spécialiste. Monsieur Michaël Beudet en fait la proposition. Celle-ci est appuyée par madame Marie-Pier Gauron et adoptée à l'unanimité.

4.3 Approbation-règles de vie 2024-2025

Madame Lysanne Bourguignon présente le document des règles de vie. Les enseignants ont été consultés. Ces règles seront dans l'agenda ou imprimées lors de la prochaine rentrée scolaire. Les parents devront en prendre connaissance en début d'année. Madame Marie-Pier Lepage propose que les règles de vie 2024-2025 soient adoptées. Cette proposition est appuyée par madame Laurie St-Onge et adoptée à l'unanimité.

Il est suggéré de retourner le document des règles de vie à la maison lorsque l'enseignant aura vu la signature du parent.

4.4 Approbation- service du dîner

Madame Lysanne Bourguignon propose que le montant de 2,50\$ soit maintenu pour l'année scolaire 2024-2025. Il y aura à nouveau deux facturations pendant l'année. Madame Marie-Pier Gauron propose de maintenir ce montant pour l'an prochain. Cette proposition est appuyée par monsieur Michaël Beudet et adoptée à l'unanimité.

4.5 Activité à adopter

La soirée des finissants aura lieu le 20 juin en soirée. Le souper sera offert par l'école. Monsieur Michaël Beudet propose que cette activité soit adoptée. Cette proposition est appuyée par Madame Clara Daigle et adoptée à l'unanimité.

5. Informations

5.1 Organisation scolaire 2024-2025

Il n'y a pas eu de changement depuis le dernier portrait.

5.2 Plan de rattrapage

Le service de tutorat se terminera au courant de la semaine du 27 mai 2024.

6. Rapports

6.1 Rapport du président

Monsieur Michaël Beudet n'a pas de message spécifique à faire.

6.2 Rapport de la direction

Madame Lysanne Bourguignon mentionne que cela est difficile d'établir le plan d'effectif pour l'an prochain. Ce sera possible de donner plus d'informations lors de la dernière séance du conseil d'établissement. Certains rôles sont à préciser. Le comité EHDAA a été consulté et les besoins ont été nommés. Le poste de psychoéducation reste le même et un 10% en orthopédagogie a été enlevé par le centre de services. Le poste d'orthopédagogie à 70% sera tout de même offert, mais il sera assumé par le budget école. La fin d'année arrive à grands pas, plusieurs activités sont prévues.

6.3 Rapport des enseignants

6.3.1 Berge

Pour souligner les efforts des élèves, un diner pizza a eu lieu. Il y aura un spectacle de magie à l'école du Chêne pour les élèves du préscolaire et les nouveaux élèves. Le Véhicube viendra leur rendre visite le 28 mai. Les élèves iront à l'Exposition agricole de Bécancour le 31 mai, l'activité est gratuite. L'équipe tente d'avoir le spectacle Feu et Glace en juin, ce sera à confirmer. Ils iront au Récréofun en fin d'année.

6.3.2 Chêne

Un tournoi de soccer a débuté pendant les récréations. Les parties de ballon chasseur enseignants et élèves ont eu lieu dernièrement. L'équipe commence les préparatifs pour les activités de fin d'année. Un repas au casse-croûte sera offert aux dineurs. L'activité aura lieu pendant la semaine du 27 mai. Un rallye sera organisé pour souligner le dernier arbre enchanté de l'année. Les élèves de 2^e et 3^e année iront à la Vallée secrète. Les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année iront profiter du centre multisports du Lac Georges.

6.3.3 Falaise

Les activités parascolaires offertes sur l'heure du diner sont commencées. Les élèves auront un diner pizza. Pendant la semaine du 3 juin, il y aura un diner hot-dog et pendant la semaine du 10 juin, les élèves iront manger au Ste-Emmèlie. Il y aura une semaine olympiade à la fin mai. Les élèves de 3^e année iront à l'Exposition agricole le 31 mai.

6.4 Rapport de l'OPP

6.4.1 Berge et Falaise

Les membres de l'OPP offriront de l'aide pour le diner hot-dog, le jeu gonflable et la fête de fin d'année.

6.4.2 Chêne

Les membres de l'OPP offriront l'activité « Fleurs de glace » en juin. L'équipe demande également leur aide pour le bar à sorbet et le rallye qui auront lieu en juin.

6.5 Rapport de la représentante au comité de parents

Le sujet de l'anglais intensif a été discuté. Les différentes options possibles ont été présentées et il sera important de prendre une décision pour l'ensemble des élèves du CSS. Une mère qui a trois enfants à besoins particuliers est venue faire un témoignage en lien avec l'entrée à l'école, la collaboration, les plans d'intervention et les services offerts.

7. Autres points

7.1 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 6 juin à 17 h 30 à l'école de la Falaise.

8. Levée de l'assemblée

Madame Fanny St-Onge propose la levée de l'assemblée, la rencontre termine à 19h45.



Lysanne Bourguignon
Directrice



Michaël Beudet
Président du CÉ